



SAINT
ISMIER



MAIRIE

Le clos faure

38330 Saint-Ismier

CERTIFICAT D’AFFICHAGE

Je, soussigné Henri BAILE, Maire de Saint-Ismier, certifie que l’arrêté portant ouverture de l’enquête publique relative à la révision du Règlement Local de Publicité (RLP) de SAINT-ISMIER fait l’objet d’un affichage en mairie du mardi 6 août 2019 au vendredi 4 octobre 2019. Il sera également publié au sein du recueil des actes administratifs du 3eme trimestre 2019.

Fait à Saint-Ismier le 06 AOUT 2019
Pour servir et valoir ce que de droit

Henri Baile,
Maire de Saint-Ismier